



Mamirolle

Actus

N°47 - Mars 2019

La CAGB devient Communauté Urbaine

Fin 2018, la France compte 22 Métropoles, 11 Communautés Urbaines (CU) et 222 Communautés d'Agglomération. En Bourgogne-Franche-Comté, en 2018, nous trouvons une Métropole (Dijon), une Communauté Urbaine (Le Creusot) et 13 Communautés d'Agglomérations.

La loi NOTRe du 7 août 2015 prévoit que les agglomérations, anciennes Capitales Régionales - dont Besançon - pourront opter pour le régime de la communauté urbaine, même si elles n'atteignent pas le seuil démographique exigé par la loi, à savoir 250 000 habitants. Cette disposition n'est possible que jusqu'en 2020.

Le choix de passage en Communauté Urbaine en 2019 a été fait par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB / 190 000 habitants). Il va permettre à l'ancienne Capitale Régionale et à son Territoire de garantir son rayonnement et son attractivité en se différenciant dans un environnement territorial fortement concurrentiel. Notre territoire restera visible à l'échelle nationale.

Cette évolution est soutenue par un projet de territoire afin de donner le cap et l'élan à une nouvelle dynamique.

La CAGB doit disposer de toutes les compétences obligatoires d'une CU avant de délibérer sur sa transformation.

Les municipales

Conseil Municipal du 21/01/19
Etat civil
Éclairage public
Peps Euréka
Anniversaire Mme Damidot
Matinée éco-citoyenne

Les associations

La Mancine organise...
Banquet des classes 4 et 9
AG Club des retraités
Soirée Jeux
PO Ma Bulle
Rôle de la FARER
La Mamirolette

Les entreprises

Ent. Humbert Christophe

Les compétences déjà exercées par la CAGB au 31/12/2018 sont les suivantes :

Exercice plein et entier : Développement économique et commerce, emploi et insertion, transport, collecte des déchets, habitat, enseignement supérieur et recherche, politique de la Ville, eau et assainissement, PLUi et SCOT

Exercice partiel : Tourisme, environnement, transition énergétique, sport, culture, voirie.

Au 1er janvier 2019, les principales compétences ci-dessous, qui font l'objet d'un arrêté préfectoral du 6 novembre 2018, d'extension des compétences et de modification des statuts de la CAGB, vont permettre d'engager le processus de passage en Communauté Urbaine. Ces compétences sont :

- La voirie, les parcs et aires de stationnement, l'éclairage public
- Les concessions de la distribution publique de gaz
- Les infrastructures de charge des véhicules électriques
- Les réseaux de chaleur et de froid urbains
- Les concessions et la distribution publique d'électricité
- L'extension et la création de cimetières et crématoriums

La majorité qualifiée des communes membres de la CAGB devra se prononcer favorablement sur ce passage en Communauté Urbaine

Cette évolution s'accompagne de la mise en place d'une charte de gouvernance qui affirme comme principe fondamental la proximité et qui rappelle le principe de subsidiarité au bénéfice des communes. Les communes sont représentées dans des Comités de Secteur (Le Plateau pour Mamirolle) dans lesquels, par thématique, la programmation d'opérations est validée et actée.

Tous ces transferts de compétences sont accompagnés financièrement par notre commune du montant des charges transférées... et quelques ajustements des montants restent à finaliser en raison de désaccords sur le calcul.

L'arrêté préfectoral de transformation en Communauté Urbaine devrait être pris le 1er juillet 2019.

Vous trouverez ci-après un schéma simplifié qui présente le cas du transfert de la voirie :



Conseil Municipal du 29/01/2019

CAGB - Validation des transferts de charges 2018

A l'occasion de la création de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et du transfert de compétences des communes membres vers l'EPCI, une Commission locale d'évaluation des charges transférées (Clect) a été mise en place. Elle comprend des membres de l'ensemble des conseils municipaux des communes membres de la CAGB.

Cette commission s'est réunie le 17 décembre 2018, avant le Conseil communautaire, en vue de valider le montant définitif des transferts de charges effectués en 2018.

Le Conseil municipal approuve le montant définitif des charges transférées au Grand Besançon en 2018, décrit dans le rapport de la Clect du 17 décembre 2018.

CAGB : Adhésion au groupement de commande pour la fourniture d'électricité

La loi NOME (Nouvelle Organisation des Marchés de l'Électricité) du 7 décembre 2010 prévoit l'extinction des tarifs réglementés applicables aux consommateurs souscrivant une puissance supérieure à 36 KVa (anciens - TRV - Tarifs Réglementés de Vente dits jaunes et verts) au 1^{er} janvier 2016.

En conséquence, il incombe aux acheteurs publics concernés de lancer une procédure de mise en concurrence ou de faire appel aux services d'une centrale d'achats.

L'électricité n'étant pas un produit stockable, l'impact de l'effet de volume sur le prix du kWh est donc très faible voire inexistant. Ce coût du kWh dépend surtout des niveaux de puissances atteintes dans des plages prévues de consommation et des moyens instantanés de production.

Les gains potentiels sont indirects, ils résident dans la répercussion et la répartition des coûts liés aux services associés à la fourniture, services dont l'objectif premier est l'optimisation et la maîtrise des consommations et des coûts de l'énergie. Les gains se font également sur les frais de gestion autrefois opaques mais aujourd'hui de plus en plus transparents dans la composition des Prix Unitaires.

De ce fait, au-delà du simple prix du kWh, les offres liées aux services ainsi qu'aux conditions de facturation deviennent des critères déterminants dans le choix du fournisseur.

Il apparaît opportun de constituer un groupement de commandes à l'échelle de l'agglomération, permettant non seulement de réduire la part des frais par adhérent mais également d'avoir une vision globale sur les profils de consommation des équipements au niveau du territoire.

Ainsi, il est proposé de créer, pour l'achat de fourniture d'électricité, en application de l'article 28 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, un groupement de commandes dont le coordonnateur sera la Ville de Besançon. Les principales missions assurées par ce dernier seront les suivantes : centralisation du recensement des besoins des membres du groupement, détermination de la procédure de passation applicable, élaboration du dossier de consultation des entreprises, analyse des candidatures et des offres, signature et notification du

marché au titulaire.

Le groupement de commandes sera constitué pour une durée indéterminée ; la convention prendra fin lors de l'extinction du besoin. Le coordonnateur du groupement réalisera cette mission à titre gracieux.

Procédure

La forte volatilité des prix de l'électricité rend opportun le recours à un accord-cadre car ce type de contrat permet une courte durée de validité des offres.

La première phase de l'accord-cadre permettra de désigner trois titulaires maximum sur la base de critères techniques. La note qui en découlera sera reprise en considération dans l'appréciation de la deuxième phase.

La deuxième phase de l'accord-cadre permettra de désigner l'attributaire du marché subséquent sur la base d'une meilleure offre de prix intégrant la note liée à la première phase (finalité : décourager les offres abusives et/ou anormalement basses).

Entre les deux phases, il sera recensé les besoins en volume d'EnR (Energies Renouvelables – Électricité d'origine verte) auprès des adhérents pour faire appel aux offres de prix avec des volumes définitifs (en EnR et Hors EnR).

La durée de l'accord-cadre est de trois ans.

Pour information, le montant annuel estimé des consommations électriques sous marché (hors TRV) pour le coordonnateur du groupement est de l'ordre de 1 500 k€ HT (Ville de Besançon).

Compte tenu du montant annuel des commandes, l'accord cadre à marchés subséquents sera conclu selon la procédure d'appel d'offres ouvert sans minimum ni maximum (articles 67 et 68 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

Les membres du Conseil Municipal :

- acceptent les termes de la convention de groupement de commandes spécifique à l'achat d'électricité,
- autorisent l'adhésion de la Commune de Mamirolle au groupement de commandes pour la fourniture d'électricité,
- autorisent le coordonnateur du groupement à lancer la procédure de passation et à signer l'accord-cadre et les marchés subséquents.

FRANCAS : point sur l'ouverture des mercredis

Par délibération en date du 2 mai 2018, les membres du Conseil Municipal ont décidé de procéder, à compter de la rentrée scolaire 2018, à l'ouverture du CLSH le mercredi matin avec proposition de repas le midi jusqu'au 31 décembre 2018.

Conformément aux dispositions de cette délibération, l'association les FRANCAS du Doubs a établi un bilan en termes de fréquentation ainsi qu'un bilan financier de cette ouverture du CLSH le mercredi matin.

Au regard de ce premier bilan et la période d'observation étant brève, les membres du Conseil Municipal décident de conserver l'ouverture du CLSH le mercredi matin avec proposition de repas le midi. Un nouveau bilan de la fréquentation et des coûts de fonctionnement sera établi par l'association les FRANCAS aux vacances de Pâques au regard duquel une décision de maintien ou non de l'ouverture du CLSH le mer-

credi matin sera prise pour la rentrée de septembre 2019.

Résolution proposée par l'AMF consécutivement au 101^{ème} congrès des Maires

L'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité a, lors de son dernier congrès, proposé sept sujets qui doivent être au cœur d'une véritable négociation avec le gouvernement :

- 1) L'inscription de la place particulière de la commune et de sa clause générale de compétence dans la Constitution. Il s'agit de donner plus de libertés, de capacités d'initiative et de souplesse aux collectivités, en particulier s'agissant de la répartition des compétences du bloc communal. Rien ne remplacera le cadre de solidarité et de proximité des communes et leurs mairies. Cela doit également permettre de consacrer l'engagement présidentiel de garantir l'autonomie financière et fiscale des communes et de leurs groupements
- 2) La compensation intégrale et dans la durée de la taxe d'habitation sur les résidences principales par un dégrèvement général qui tienne compte de l'évolution annuelle des bases ;
- 3) L'ajustement de la contribution du bloc communal à la réduction de la dette publique, au prorata de sa part dans l'endettement ;
- 4) L'acceptation d'une révision du plafonnement à 1,2% des dépenses de fonctionnement, alors que ce seuil est rendu obsolète par des prévisions d'inflation largement supérieures ;
- 5) Le retour à une conception partenariale des contrats établis entre l'État et les collectivités territoriales ;
- 6) Le réexamen de la baisse des moyens dans les domaines essentiels de la vie des territoires que sont notamment le logement social, les contrats aidés et la politique de l'eau ;
- 7) Le rétablissement du caractère optionnel de tout transfert de compétence – et en particulier de la compétence « eau et assainissement » – qui doit s'accompagner, de manière générale, de l'arrêt de tout nouveau transfert obligatoire.

Le Conseil Municipal de Mamirolle soutient la résolution finale adoptée lors du congrès 2018 qui reprend l'intégralité des points de négociation avec le gouvernement.

Association des Maires Ruraux du Doubs – demande de gratuité de la salle des fêtes.

L'assemblée générale de l'Association des Maires Ruraux du Doubs se déroulera dans la grande salle des fêtes de Mamirolle, le samedi 2 mars 2019.

Le Président de cette association a sollicité une mise à disposition gratuite de cette salle pour cette occasion.

Les membres du Conseil Municipal décident de mettre la grande salle des fêtes gratuitement à disposition de l'association des Maires Ruraux du Doubs pour cette occasion.

Urbanisme

Décision de PC

- SCI MELOPHE/Entreprise BD Product, extension d'un bâtiment industriel: création de bureaux et d'ateliers, accordé le 21/01/2019.

Dépôt de PC

- ALLEMANDET Benjamin et MERCIER Chloé, construction d'une maison individuelle d'habitation de

118.95 m²,

- CASTILLE Françoise et Rémy, construction d'une maison d'habitation de 104 m² et d'un garage de 26.10 m²,
- MAZOUGUI Soufian et Valentine, construction d'une maison d'habitation de 145 m², d'un garage de 68 m² et d'une piscine de 32 m²,
- FRAISSE Henri, construction d'une véranda en façade sud.

Décision de DP

- NAPPEY Stéphanie, construction d'une piscine enterrée de 32 m², accordé le 24/12/2018,
- DAVID Emmanuel, installation de panneaux photovoltaïques en toiture, accordé le 26/12/2018,
- JACQUOT David, construction d'une véranda de 15.40 m², accordé le 27/12/2018,
- GAGNIER Bruno, démontage et reconstruction d'une nouvelle clôture, décision d'opposition le 10/01/2019.

Dépôt de DP

- GARDAVAUD Didier, construction d'un abri de voiture de 19.25 m² d'ES,
- GAUTHIER Corinne et BALANCHE Didier, construction d'une clôture, d'un portail et de deux portillons,
- VIEILLE Bernard, pose de 2 velux en toiture,
- JACQUET Olivier, construction d'une véranda de 20.40 m² en façade sud-ouest.

Demande de CU d'information

- Me Olivier ZEDET, section AD n°95, 34 rue du Cordier,
- Me Caroline ZEDET, section AH n°210, 34 Grande Rue,
- Me Caroline ZOLLER-CAMPAN, section AD n°141, 3 rue de la Source,
- Me Benoît MOHN, section AD n°215, 25 B rue du Stade.

Demande de CU d'information

- SCP MARCONOT Jean-Marie et MARCONOT-CLEMENT Lydie, section AA n°183, rue du Stade, refus de préempter,
- Me ZEDET Olivier, section AD n°95, 34 rue du Cordier, refus de préempter,
- Me ZEDET Caroline, section AH n°210 et n°220, 34 Grande Rue, refus de préempter,
- Me ZOLLER-CAMPAN, section AD n°141 et n°17, 3 rue de la Source, refus de préempter,
- Me MOHN Benoît, section AD n°215, 25 B rue du Stade, refus de préempter

Etat civil

Décès

- Le 20/01/2019, Paulette BOURDIN, née en 1922
- Le 23/01/2019, Juliette RENAUD, née en 1921

Modernisation éclairage public



Depuis 2012, la Commune de Mamirolle soucieuse de la maîtrise des coûts d'énergie, a réduit la puissance de ses points lumineux. Il reste moins de 5% du parc à traiter, soit 14 points.

La mise en place de l'extinction de l'éclairage public la nuit s'est faite en juin 2016. En complément de ce dispositif, fin 2018, dans le cadre de l'opération «Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte» et afin de réduire encore plus l'impact carbone, 12 points lumineux d'une puissance de 150 watts de la Grande Rue ont été remplacés par de l'éclairage en LED. Ces 12 points ont bénéficié d'une subvention de l'opération TEPCV. Le reste à charge de la commune est de 1 738,40€ HT.

Daniel Lethier

Peps Euréka

Des astuces et des exercices pour donner du peps à ses neurones



Dans le cadre des «ateliers bons jours», 23 personnes de plus de 60 ans se sont retrouvées, salle de l'ancienne mairie pour une conférence animée par Marine Mischi, Neuropsychologue.

logue.

Les participants inscrits au préalable pour participer à ces ateliers mémoire ont marqué un vif intérêt aux thèmes abordés :

- Qu'est ce que la mémoire ?
- Comment fonctionne t-elle ?
- Comment la préserver ?

Et comment favoriser la mémorisation en adoptant des stratégies ? C'est là tout l'objectif de ces ateliers.

L'âge avançant, les oublis, les trous de mémoire augmentent. La plupart du temps, ils sont bénins :

- Où ai-je mis mes lunettes ?
- Comment s'appelle cette personne ?

Avant tout, quelques questions à se poser :

- Ai-je bien vu ? Bien entendu ?
- Est ce que cela m'intéresse ?
- Dans quel état psychologique je me trouve ?
- Ai-je bien compris ?
- Et ai-je bien traité l'information ?

Si nous répondons NON à une de ces questions, ce n'est pas de la mémoire dont il est question.

Durant cette même journée, les personnes ont été reçues individuellement durant une quinzaine de minutes afin de

faire des petits tests et voir où chacun en était avec sa mémoire. Rien de difficile en apparence.

2 groupes se sont formés et se retrouveront le jeudi après-midi ou le vendredi matin pour 10 séances de 2h30. Un programme très détaillé a été donné à chacun.

Donc, bon travail à cette heureuse assemblée dans la joie et la bonne humeur !

Les «Ateliers Bons Jours» se poursuivront certainement à l'automne ou au printemps prochain à Mamirolle. Ils auront pour thème l'équilibre et la nutrition.

Monique Bichet
Vice-Présidente du CCAS

Une jeune nonagénaire



Madame Damidot, née Pepiot Odile, a reçu M. Huot, maire, Mme Bichet et M. Lethier tous deux représentant le CCAS à

l'occasion de son 90^{ème} anniversaire.

Pour fêter cet événement, Odile était entourée de quelques membres de sa famille habitant le village : Roger, son frère, ainsi que de Marie, Gérard, Michel et Dominique, ses neveux et nièces.

Odile est née le 13 janvier 1929 à Surmont où elle a vécu avec ses nombreux frères et soeurs avant de venir à La Chevillotte.

Elle s'est mariée avec Jean Damidot habitant de Mamirolle en 1953.

Pleine d'humour et de malice, elle aime se rappeler ce jour où M. Le Maire venu à son domicile pour la marier, a trouvé Odile en blouse, attendant sa robe qui n'était pas encore arrivée. La mariée enfin prête et après avoir, comme il se doit pour une telle cérémonie, ouvert la fenêtre, le mariage a pu être célébré.

Jean était militaire de carrière et le couple a déménagé de nombreuses fois en France mais aussi en Tunisie, Allemagne, Madagascar...L'âge de la retraite arrivant ils sont venus habiter à Mamirolle, maison dans laquelle ils venaient déjà passer leurs vacances. Aujourd'hui Mme Damidot vit seule depuis le décès de son mari en 2010.

Ils ont eu 3 enfants : Claudio, l'aîné, habite à Bordeaux, Didier à Foix et Jean-Michel vit en Savoie. La famille s'est ensuite agrandie de 6 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.

Mme Damidot se fait toujours une joie de les recevoir à la maison. Elle aime parler de ses petits-enfants, se souvient de tous les prénoms et ... de toutes les dates d'anniversaires. En effet, elle a une mémoire remarquable qu'elle entretient en faisant des mots fléchés. Le scrabble était un passe-temps favori qu'elle partageait avec son mari.

Elle aime se tenir toujours informée de l'actualité en lisant

chaque jour le journal, en regardant les émissions à la télévision, en échangeant avec passion, conviction et humour souvent, avec son entourage.

Dès le printemps, elle aime entretenir ses fleurs, faire des plantations et quand les arbres fruitiers sont généreux, elle partage la récolte avec sa famille et ses voisins.

Nous pouvons encore la voir au volant de sa Twingo pour faire ses courses notamment. Nous vous souhaitons encore une longue route, Madame Damidot, entourée de votre famille et de vos amis !

Monique Bichet

Info radar

Le radar pédagogique a enregistré les véhicules passant devant la gare dans le sens entrant, pour la plupart en provenance de la départementale D 112 (route de Naisey). Environ 160 véhicules par jour passent à cet endroit.

On a noté 58 % de passages à moins de 50 km/h. Merci à tous ces conducteurs.

Si le constat de 42% d'excès de vitesse paraît moins grave que ce qui a été vu dans les autres rues, il faut penser qu'à certaines heures un grand nombre de voyageurs sortent de la gare, pressés de rejoindre leurs pénates. Cela représente un risque supplémentaire ! 10% quand même des conducteurs s'autorisent des vitesses supérieures à 70 km/h, voire 80 ou 90 km/h...

Il s'agit encore de problèmes de comportement !

Ernest Coppola

La Mancine organise...



Notre association L'ASC La MANCINE s'est vu confier l'organisation du **championnat aux étoiles F.S.C.F. de gymnastique masculine et les demi-finales des Imposés en gymnastique féminine**, les 09 et 10 Mars 2019.

C'est un rendez-vous avec près de 350 licenciés qui vont se retrouver au gymnase de Mamirolle. Cette compétition, au-delà de l'enjeu sportif, est avant tout l'occasion d'un grand rassemblement de jeunes et d'adultes.

Le samedi 9 mars à partir de 13h30, ce sont environ 130 garçons qui seront sur les agrès pour tenter d'obtenir une étoile et de se qualifier pour la finale qui aura lieu à Ornans le 31 mars chez nos amis de GVO. La mise en place du matériel sera faite le samedi matin par les bénévoles de l'association.

A 18h00, les bénévoles transformeront la salle pour la

compétition féminine du lendemain.

Dimanche 10 mars dès 8h00 et sur 3 horaires, les 13 associations du district de Besançon investiront le gymnase municipal pour les demi-finales des Imposés, également pour gagner une place en finale.

Dimanche midi, nous assurerons le repas des 60 juges et chef de plateau à la salle annexe. La présentation des associations et les palmarès se dérouleront en fin d'après-midi samedi et dimanche.

Le comité d'organisation et l'ensemble des bénévoles de La Mancine vous attendent nombreux pour encourager les jeunes sportifs.

Denis Rognon, Président

Banquet des classes en 4 et 9



Banquet des classes de 2014

Le Comité d'Animation organise son 11^{ème} banquet des classes :

Le samedi 30 mars 2019 à 11h30 à la salle des fêtes de Mamirolle

Toutes les personnes dont l'année de naissance se termine en 4 et 9 sont invitées. Ce banquet n'est pas réservé aux seules personnes qui sont allées à l'école à Mamirolle, mais à **tous** les Mamirollais. Il est l'occasion de faire connaissance avec ses conscrits et de se retrouver autour d'un copieux repas. Pour 45€ par personne, vous profiterez du repas de midi, vins compris et du repas du soir : soupe à l'oignon, jambon à l'os, salade, dessert.

Renseignements et inscriptions avant le 9 mars 2019 auprès des Mamirollais(es) suivant(e)s :

Magali CAGNON, 18 rue de la Source, tél. 06 11 46 29 65
mail : fredericcagnon@orange.fr

Jean-Pierre GAULARD, 15 rue de l'Ecole, tél. 03 81 55 78 05
mail : gaulard.jeanpierre@orange.fr

Léone Mourot, 10 B rue du Stade.

Philippe BERGEZ, 9 rue des 4 Vents.

Sylvie MANTEAU, 23 rue des Oiseaux.

Catherine ROY, 4 B rue de la Vierge.

Mathilde GUINCHARD, 20 rue de la Source.

Le président du Comité d'Animation

Jean-Pierre Gaulard

A.G. du Club des Retraités

Le Club des Retraités a tenu son Assemblée Générale le 08/02/2019 sous la présidence de Gabriel Tholomier. Daniel Huot, Maire, et Daniel Lethier, Adjoint, ont fait l'honneur de leur présence.

«Lors de cette AG, le club a fêté ses 40 ans. Il a été créé en 1979 par Robert Jacquin. Une poignée de retraités se retrouvaient alors un après-midi par semaine pour des parties de cartes, de pétanque et passer un moment convivial. Au fil des ans... le nombre des adhérents s'est étoffé» ainsi que les activités proposées. Cette année, le club a eu le plaisir d'accueillir 7 nouveaux adhérent(e)s. Il compte désormais 104 adhérent(e)s, chiffre record et représentatif de l'intérêt de l'association.

Le Président a fait l'historique des événements 2018 et a présenté un bilan positif. L'appel à volontaire a été lancé pour étoffer le bureau : Ghislaine Mougins a postulé.

Sont présentés les projets 2019 :

- 15/03/19 : Repas « grenouilles » au restaurant de la Grange du Liège
- 04/06/19 : Après-midi récréatif à Nancray (cartes/boules).
- 05/06/19 : Voyage touristique au cœur de la Bourgogne avec les Anciens Combattants
- Du 10 au 12/09/19 : Voyage de 3 jours – Rocamadour - Collonges la Rouge- Gorges de Padirac
- 02/10/19 : Repas de l'Amitié du Secteur de Saône à Bouclans
- Marché de Noël à Colmar (ou autre) : date à définir
- 07/12/19 : Téléthon – petit déjeuner organisé par le Club
- 15/12/19 : Repas de Noël.

Message de remerciements de Monsieur Daniel Huot aux responsables du Club pour leur dévouement.

Verre de l'amitié et gâteaux comtois sont offerts pour clôturer l'Assemblée Générale dans une ambiance chaleureuse.

Gabriel THOLOMIER
Président du Club des Retraités

Soirée jeux à Mamirolle



Petits et grands sont invités à la soirée «Jeux» organisée vendredi 15 mars par Familles Rurales à la petite salle des fêtes de Mamirolle.

Les adultes et les plus grands pourront se mesurer aux jeux tactiques, tandis que les petits apprécieront les divers jeux d'adresse proposés par la Ludothèque La Toupie.

L'entrée est gratuite. Un chapeau sera mis à disposition.

Retour sur les portes ouvertes de « Ma Bulle » du 26/01/2019



Cette année encore, vous êtes venus nombreux à la bibliothèque pour ses portes ouvertes. Nous vous en remercions !

A cette occasion, l'Espagne s'était invitée à la bibliothèque avec les décorations aux couleurs de ce pays réalisées par les enfants.

Les enfants de l'école maternelle, accompagnés d'Albane, nous ont fait une démonstration de flamenco et avec leurs enseignantes, ont chanté en espagnol.

En fin de matinée, Laurence Marion-Diaz et Albane Mathieu-Fuster, de la compagnie « Duende Flamenco » nous ont transporté au soleil, avec le spectacle « A la découverte du flamenco ».

La matinée s'est terminée autour d'un buffet découverte composé de tapas, de gâteaux espagnols et de sangria.

Merci beaucoup à toutes les personnes qui se sont investies pour que cette matinée soit une réussite.

Peggy Ruffin

Au Fil des chants vous invite le 31 mars

Avec le printemps, la période des concerts redémarre. La chorale Au Fil des Chants de Mamirolle vous invite à découvrir une partie de son nouveau programme le

**dimanche 31 mars prochain
à 17 h 00 à l'église de Trepot**

Avec un effectif qui s'étoffe au fil des ans, nous vous dévoilerons une partie du travail fourni depuis le mois de septembre avec des nouveautés qui, nous l'espérons, vous plairont.

Nous en garderons quand même un peu sous le pied pour la fête de la musique en juin.



Ce sera l'occasion pour faire connaissance avec la chorale d'enfants de la Clé Verte de l'Hôpital du Grosbois. Ils seront certainement un peu intimidés, car ce sera leur toute première sortie, mais nous sommes certains que vos chaleureux applaudissements les mettront en confiance. Cette chorale sera, comme Au Fil des Chants, dirigée par Marie-Line Aubry.

Enfin, pour corser le tout, nous accueillerons le Chœur du Haut Doubs de Pontarlier, dirigé par Nathanaël Delphin, pour qui ce sera également l'occasion de présenter une partie de son nouveau programme 2019.

L'entrée sera gratuite avec chapeaux à la sortie pour recueillir votre contribution aux frais d'organisation.

1ère course de trottinettes à Mamirolle : La mamiroulette

16 juin 2019
Mamirolle
à partir de 14 h 00
1^{ère} course de trottinettes
La Mamiroulette



Renseignements et inscriptions par tél. 06 26 02 52 17
sur le site : coursestrottinettesmamirolle.jimdofree.com

Cette course en ligne par catégories d'âges (voir le tableau) puis en relais (enfant-parents) se déroulera sur un circuit de 550 mètres environ, protégé et fermé à la circulation. Le départ et l'arrivée seront devant le gymnase. Les premiers de chaque catégorie seront récompensés, de caneton à vétéran. Chaque concurrent repartira avec un cadeau souvenir.

Un tirage au sort, avec les numéros de dossards, aura lieu en fin d'après-midi pour gagner une trottinette et d'autres lots. Une buvette sera installée sur place et vous permettra de déguster aussi des gaufres et des glaces.

Renseignements au 06.26.02.52.17 et inscription à partir du 01 avril sur le site :

<https://www.coursestrottinettesmamirolle.jimdofree.com>

Les catégories en fonction des années de naissance	Nombre de tours	
Caneton	2010 - 2011	1
Poussin	2008 - 2009	1
Benjamin	2007 - 2006	1

Les catégories en fonction des années de naissance	Nombre de tours	
Minime	2005 - 2004	2
Cadet	2003 - 2002	2
Junior	2001 - 2000	3
Senior	1999 - 1978	3
Vétéran 1	1977 - 1967	2
Vétéran 2	1966 - 1956	1
Vétéran hors catégorie	Avant 1956	1

Entreprise Humbert Christophe



Auto-entrepreneur depuis le mois d'octobre 2018, Christophe Humbert travaille dans le secteur du bâtiment depuis toujours. En effet, son père était maçon à son compte à Foucherans et son frère est indépendant depuis 10 années, en tant que carreleur. Il a obtenu son diplôme en 1989 au Lycée des Gravier Blancs à Besançon.

En 1992, il tente sa chance avec son beau-frère, en créant sa propre entreprise mais doit arrêter deux ans plus tard.

Il est ensuite employé dans une entreprise de maçonnerie à Montgesoye dans laquelle il exerce son métier pendant 23 années.

Aujourd'hui, riche de son expérience, il est son propre patron et fait de la petite maçonnerie (ouvertures, murets...) ainsi que du carrelage. (intérieur, extérieur...) pour les particuliers. Il est installé depuis 14 ans sur Mamirolle. Les clients qui sollicitent ce touche-à-tout grâce au bouche-à-oreille font appel à lui pour de multiples travaux. Il travaille principalement sur le secteur.

Entreprise Humbert Christophe
Maçonnerie et carrelage

38 b, rue du Stade - 25620 Mamirolle

Tél. 06 84 87 11 63

mail : christophehumbert61@orange.fr

Matinée éco-citoyenne le 6 avril 2019



Cette année, la matinée de nettoyage de printemps sera enrichie de plusieurs ateliers d'informations et d'échanges. Le rendez-vous est fixé le 06 Avril à partir de 8h45 à la galerie commerciale.

Les personnes les plus motivées parcourront le village dès 8h00 à la recherche des déchets plus ou moins visibles qui jonchent les rues et fossés de notre commune.

Puis des expositions et des ateliers participatifs sur le thème de l'environnement seront ouverts à tous avant de se retrouver autour du verre de l'amitié.

Cécile Bourgoïn

Agenda

Marche nocturne Le samedi 9 mars à Foucherans

Organisée par le Collectif Tournoi de fin d'année de l'ESM Handball



Départ de la salle des fêtes de Foucherans vers 17h30 et 19h30

3 parcours
Parcours à thème
Parcours à thème
Point de ralliement sur les parcours

10h30
Marche début : 9h
Marche avec repas : 13h
A l'heure, l'heure d'arrivée, l'heure d'arrivée

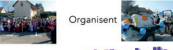
Parcours à thème : 10h30
Parcours à thème : 10h30
Marche gratuite pour les 12 ans

Lampes obligatoires

COLLECTIF TOURNOI DE FIN D'ANNEE ESM HANDBALL - ESM MAMIROLLE
Renseignements et inscriptions pour les repas sur le site www.esm-mamirolle.com



Le Comité d'Animation et l'Association des Parents d'Elèves



Un carnaval à Mamirolle

Le SAMEDI 9 MARS 2019

Rassemblement à 14h30 au centre commercial
14h45 - Photo de groupe
15h00 - Départ du défilé

Arrivée à la salle des fêtes
Chocolat chaud et copes gratuits pour les enfants

Si mauvais temps, rassemblement à 14h30 à la salle des fêtes

DIMANCHE 10 MARS 2019 Salle des fêtes de FOUCHERANS Venez participer à une APRES MIDI DE JEUX RECREATIF

TOURNOI DE BELOTE FAMILIAL
Début du tournoi 10h - Inscriptions à partir de 13h30
Salle des fêtes - à l'heure - 09h30 à 12h

JEUX DE SOCIÉTÉ pour enfants
A partir de 6h - 10h30 - 12h30

Soirée jeux

A partir de 5 ans, ados, adultes

Vendredi 15 mars 2019
20h00 - 22h00
À MAMIROLLE
Petite salle des fêtes

Jeu en bois, jeux de société, jeux d'ambiance, jeux de stratégie...

Entrée libre et gratuite

Ludothèque La Toupie

Vendredi 15 et 29 mars 2019
9h - 11h30

Salle du centre commercial MAMIROLLE
Tous gratuits

Comme les Moyen Age!

Ouvret à tous

- 01/03/19 - Comme au Moyen Age Ludothèque La Toupie 9h00 - 11h30 - Gymnase de Mamirolle
- 06/03/19 Ouverture supérette Proxy 7h30 - 12h30 et 14h30 - 19h30
- 08/03/19 - Animation Relais Assistantes Maternelles 9h30 - 11 h 30 - Salle du périscolaire
- 09/03/19 - Carnaval Comité d'Animation 14h30 - Rassemblement au centre commercial
- 09/03/19 - Marche nocturne Collectif ESM Handball Départ entre 17h30 et 19h30 - Salle des fêtes de Foucherans
- 10/03/19 - Après-midi récréative Collectif ESM Handball A partir de 14h00 - Salle des fêtes de Foucherans
- 12/03/19 - Arc-en-ciel Bébé-livres 10h30-11h30 - Bibliothèque «Ma Bulle»
- 15/03/19 - Comme au Moyen Age Ludothèque La Toupie 9h00 - 11h30 - Salle du périscolaire
- 15/03/19 - Soirée jeux Familles Rurales de Mamirolle 20h00 - 22h00 - Salle des fêtes annexe - Entrée gratuite
- 26/03/19 - Corps et propreté Bébé-livres 10h30-11h30 - Bibliothèque «Ma Bulle»
- 29/03/19 - Comme au Moyen Age Ludothèque La Toupie 9h00 - 11h30 - Salle du périscolaire
- 30/03/19 - Banquet des classes 4 et 9 Comité d'Animation 11h30 - Salle des fêtes
- 31/03/19 - Eglise de Trepot Chorale Au fil des Chants 17h00 - Concert avec Chorales «La Clé verte» et le «Chœur du Haut Doubs»
- 05/04/19 - Assemblée Générale Ordinaire Familles Rurales 20h00 - Salle 2 - Ancienne Mairie
- 05/04/19 - Opération Bol de riz Catéchèse Mamirolle 19h00 - 21h30 - Salle des fêtes annexe
- 06/04/19 - Matinée éco-citoyenne ... Comité Développement durable 8h45 - Galerie commerciale - Départ pour nettoyage de printemps, expo...

Renseignements Mairie

Horaires d'ouverture au public
Lundi, mardi, jeudi, vendredi 10h à 12h
Mercredi 10h à 12 h et 14h à 16h
Samedi (semaines impaires) 9h à 12h

Coordonnées de la mairie
Téléphone 03 81 55 71 50
Fax 03 81 55 74 61
Mail mairie@mamirolle.com
Blog <http://mamirolle.over-blog.fr>
Site www.mamirolle.info

Allo urgence mairie 07 85 47 80 78

MAMIROLLE Actus

Directeur de publication : D. Huot
Responsable de rédaction : F. Martin
Equipe de rédaction : N. Anzalone - C. Bourgoin
S. Seyer - C. Manganoni
Correcteurs : N. Léchine - J. Duquet

Banquet des Classes 4 et 9

SAMEDI 30 MARS 2019 à 11h 30
A la salle des fêtes de MAMIROLLE,

Autour d'un copieux repas dont voici le menu :

Aperitif
Crêpe forestière avec ses créations
Sorbet poire à la Williams
Rivé d'authentic sauce gratinée
Gratin de bœuf, Eggot haricot vert/lard
Fricheur du Jardin avec ses Fromages Franc-Comtais
Assiette de légumes
Café, Thé, Tisane

Pour 45 € par personne, vous profiterez du repas du midi, vins compris, et du repas du soir (soupe à l'oignon, jambon à l'os, salade, dessert).

Les inscriptions sont prises par les personnes suivantes :

Magali GAGNON - 18 rue de la source - 25620 Mamirolle - Tél. 06 11 46 29 45 - fredericagnon@orange.fr
Jean-Pierre GAULARD - 15 rue de l'école - 25620 Mamirolle - Tél. 03 81 55 78 05 - gaulard.jeanpierre@orange.fr
Léane MOURGOT - 108 rue du stade - 25620 Mamirolle (classe 9)
Philippe BERGÈZ - 9 rue des 4 vents - 25620 Mamirolle (classe 9)
Sylvie MANTEAU - 23 rue des oiseaux - 25620 Mamirolle (classe 9)
Catherine ROY - 4 B rue de la vierge - 25620 Mamirolle (classe 9)
Martine GUDICHARD - 20 rue de la source - 25620 Mamirolle (classe 9)

Si vous détenez des photos d'école ou de groupe concernant les années 4 et 9, elles seront les bienvenues sur un panneau d'affichage, ainsi que les photos du banquet 2009, 2014 que vous seriez prêt pour ceux qui étaient parmi nous. Les personnes qui participent à l'organisation ont essayé de recenser le maximum de conscrits, mais il est possible que quelques uns aient pu échapper à nos recherches, alors merci d'en parler autour de vous et de faire passer l'information à ceux qui seraient concernés.

N'hésitez pas à nous contacter entre vous, à nous joindre en appelant les personnes nommées ci-dessus pour des renseignements afin de vous retrouver pour cette journée dite inoubliable pour les conscrits venus il y a 50 ans.

Le Comité d'Animation de Mamirolle

VENDREDI 5 AVRIL 2019

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Salle n°2 de l'ancienne mairie, 2 rue de l'Eglise à Mamirolle

Les Membres du Conseil d'Administration comptent sur votre présence, moments d'échanges importants pour toutes et tous !

Ordre du jour	
19h45 - 20h00	Accueil des participants et élargement
20h00	Ouverture de l'Assemblée Générale 2018 Présentation du bilan moral et financier 2018 Election des membres du Conseil d'Administration
21h30	Vote du prix de la carte 2020
22h15	Pot de l'amitié

L'association a pour mission de répondre aux besoins des familles à travers des activités, des services.
Vous avez des idées, des projets, envie de donner un coup de main, n'hésitez pas à nous en parler ! Vous êtes les bienvenus(e) !

Théâtre enfants, Couture, Création, Gym, Stretching, Pilate, Yoga, Step, Danse et Step Enfants, Chorale « Soprani », Chorale « Au fil des Chants », Ludothèque, Bibliothèque, Bébés livres, Echange de savoirs en cuisine, conférences, Animations ponctuelles.

Familles Rurales Association Mamirolle
2 Rue de l'église 25620 MAMIROLLE
Tél/Fax : 03 81 55 79 78
E-mail : off.mamirolle@wanadoo.fr

Les jeudis 14 et 28 mars

Les jeudis 7 et 21 mars

Rectificatif sur l'article Eau et Assainissement du Mamirolle Actus N°46 : La Délégation de Service Public attribuée à Gaz et Eaux continue jusqu'en 2028 (ou 2027) pour l'Exploitation et la Maintenance du réseau. La facturation sera donc assurée par Gaz & Eaux jusqu'à l'échéance de la DSP.